



Section académique de RENNES

Site académique
du SNUEP

<http://www.rennes.snuep.fr>

Enseignement Pro
Bretagne 

l'info sur la braise

Septembre 2018

Bonne
rentrée à
tous dans
l'action !

« Réformer » ?

→ la voie professionnelle ... pour affaiblir les lycées professionnels et imposer l'apprentissage à tout va tout en faisant des économies de postes.

→ les allocations chômage, les retraites, la fonction publique, etc. ... pour faire des économies encore mais surtout par dogmatisme. Travailler plus (tiens, cela rappelle quelque chose...), toujours plus pour toujours moins d'argent et des conditions de travail – et de vie ! – toujours plus dégradées.

Le gouvernement n'écoute pas, n'entend pas ; les rencontres avec le monde du travail sont de façade.

Le SNUEP-FSU ne peut se satisfaire ni laisser faire. Il s'engage, avec une volonté intersyndicale, dans un rapport de force rendu nécessaire. Il appelle à organiser et à participer dans tous les établissements à des HIS afin de déterminer les actions indispensables à venir.



EXCLUSIF

LE GOUVERNEMENT
QUAND ON PARLE
CONDITIONS DE TRAVAIL
DES FONCTIONNAIRES.

Et vous pensez
qu'on n'allait pas faire
la grimace ?

Découvrez ce que fait la FSU
pour défendre les conditions
de travail des fonctionnaires

En voir + sur www.fsu.fr



Stage du 18 octobre

(lire p.2) :

inscrivez-vous !

URGENT !

Adhésions : le bulletin pour l'année 2018-2019 est disponible sur le site académique du SNUEP-FSU . Il est possible également d'adhérer en ligne. Les tarifs restent inchangés par rapport à l'an passé si l'adhésion se fait avant le 30 septembre. Rappel : **66% de la cotisation est l'objet d'un crédit d'impôt.**

Dernière minute : 60% de ce crédit d'impôt serait versé dès le 15 janvier 2019

18 octobre : stage sur le « nouveau » management

Le SNUEP-FSU Bretagne reçoit de plus en plus de sollicitations de collègues aux prises avec des directions de lycées professionnels. Il a donc été décidé d'organiser dès le début de cette année scolaire un stage syndical sur le **nouveau management dans l'enseignement public**. Pour cela le SNUEP-FSU a fait appel à **Evelyne Rognon, présidente de l'Institut de recherche de la FSU et auteure de "Pourquoi joindre l'inutile au désagréable "** (voir ci-dessous)

Ce stage s'articule dans l'actualité à un moment où l'évaluation des enseignants a pris un nouveau tournant et où la carrière au "mérite" et l'autonomie renforcée des établissements sont de nouveau mis en avant. Dans des contextes locaux conflictuels où le "nouveau management" serait pratiqué par les chefs d'établissements, il est particulièrement important de comprendre ce fonctionnement et de réfléchir sur les ripostes syndicales à apporter.

Ce stage aura lieu le **18 octobre à Rennes, 14 rue Papu**. La fiche d'inscription (à nous renvoyer par courrier ou courriel) est à télécharger sur le site du SNUEP-FSU Bretagne en cliquant :

<http://rennes.snuep.fr/wordpress/wp-content/uploads/2018/09/Fiche-inscription-stage-management.pdf>

Ce stage se déroulera dans nos locaux à **Rennes, 14 rue Papu**.

Les **demandes d'autorisation d'absence** sont à déposer auprès du chef d'établissement 30 jours avant le stage (en principe, car les chefs d'établissements acceptent quelquefois un délai plus court), donc **avant le 18 septembre**.

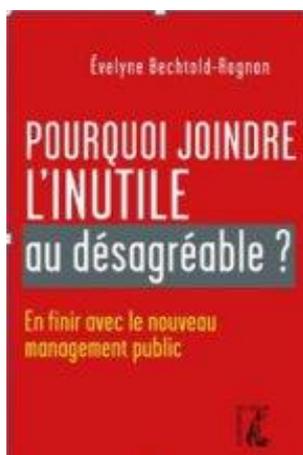
Ce stage est ouvert à l'ensemble des PLP, syndiqué-e-s ou non.

Rappel : Les frais de stage des adhérent-e-s sont pris en charge par le SNUEP.

« Mais pourquoi on ne nous laisse pas travailler ? »

Quand on parle avec un-e agent-e du service public, le sentiment d'être empêché de bien faire son travail est au cœur de la conversation. Ce petit livre démonte les mécanismes à l'œuvre, montre comment le Nouveau management public engendre de la souffrance sans améliorer, bien au contraire, le service rendu au public.

Le Nouveau management public consiste à appliquer aux services publics les modalités



de gestion et d'administration du secteur privé, en considérant que la mise en concurrence des organismes et des salarié-es produira de façon automatique une amélioration de la performance et une réduction des coûts.

Pourtant, cette politique a largement montré ses limites dans le secteur privé, en mettant les salarié-es en souffrance sans pour autant accroître la productivité, conjuguant ainsi le désagréable et l'inutile.

Elections des Conseils d'Administration



Comme chaque année au mois d'octobre, les personnels, qu'ils soient titulaires, non-titulaires ou stagiaires vont élire leurs représentants dans les conseils d'administration des lycées. La section académique invite ses adhérent-e-s et sympathisant-e-s à constituer des listes SNUEP-FSU ou FSU.

Il est important de vérifier si l'on figure bien sur la liste des votant-e-s qui sera affichée puis de voter et faire voter pour les listes FSU. En cas de prévision d'absence le jour du vote, il faut penser à retirer le matériel de vote au secrétariat de l'établissement.

Le conseil d'administration doit être un lieu de proposition pour les personnels, notamment sur l'évolution des formations proposées par les établissements. Il faut que les personnels persistent à proposer les ouvertures qu'ils pensent nécessaires et possibles. Il faut aussi que le SNUEP-FSU puisse s'en emparer et les défendre auprès de la Région et du Rectorat. Pour cela, **il est indispensable que ces propositions remontent le plus rapidement possible au secrétariat académique.**

Stagiaires : une rentrée précoce et pleine d'inconnu



Cette année, les stagiaires sont rentrés dès le mardi 28 août. Le SNUEP, le SNES et le SNEP étaient là, comme à chaque rentrée, pour les accueillir et établir un premier contact.

Pour l'essentiel, les stagiaires PLP sont à 9h (approximativement) : sur 38 stagiaires issus du concours, 17 sont à 18h. Il faut aussi ajouter les stagiaires en renouvellement ou prolongation. De nombreux collègues étaient déjà contractuels et n'auront quasiment pas de formation. Le SNUEP-FSU dénonce cette situation qui prive des enseignants de ce qui semble indispensable pour un bon déroulé pédagogique. De plus, cela crée

une inégalité entre les deux types de stagiaires.

Enfin, un nombre non négligeable de collègues reçus au concours PLP externe n'a pas été affecté dans l'académie de Rennes mais dans des académies parfois éloignées, malgré des situations personnelles ou familiales qui le nécessitaient.

Commissions paritaires

Il est utile de rappeler les temps forts de l'année scolaire quant à la gestion de carrière de l'année scolaire 2018/2019. Le SNUEP-FSU précisera ces dates dès qu'il en aura connaissance.

Les commissaires paritaires du SNUEP-FSU sont à votre écoute pour toutes questions concernant la carrière (mutations et promotions notamment). Des fiches syndicales sont mises à disposition sur le site académique du SNUEP ou auprès des responsables à chaque étape du calendrier.

Mutation :

Un BO spécial « mouvement du personnel » paraît début Novembre et fixe les modalités pratiques du mouvement en particulier le calendrier des opérations de mutations. Le mouvement se déroule en 2 parties : le mouvement inter (de novembre, début de formulation des vœux, à mars, résultats d'affectation) puis le mouvement intra (d'avril à juin).

Évaluation et rendez-vous de carrière

Le système de l'évolution de carrière par changement d'échelon au choix ou à l'ancienneté a maintenant disparu. Les premiers retours sur les entretiens des rendez-vous de carrière (6^e et 8^e échelons) montrent que les situations sont diverses et que là où une tension existe entre le chef d'établissement et les personnels, le rendez-vous de carrière peut être l'occasion de « régler ses comptes ».

Il est indispensable de faire remonter au SNUEP-FSU les situations abusives afin que – même si le syndicat ne peut intervenir sur le plan strictement pédagogique – les dysfonctionnements individuels soient dénoncés et que l'équité entre collègues soit respectée.

Fonctionnement du SNUEP-FSU académique

Qui contacter ?

- le secrétariat académique, (Ronan Ouillic et Agnès Prudenzano),
14 rue Papu 35000 RENNES sa.rennes@snuep.fr
- pour toutes questions de carrière (mutations, promotions, congés de formations, notation), contactez les commissaires paritaires (R.Ouillic, I.Baron, A.Prudenzano, M.Lourmière) et les élus des Commissions consultatives paritaires des non-titulaires (A. Le Luel pour le SNUEP)
- pour les questions touchant à l'établissement contactez le secrétaire départemental (I.Baron pour le 22 ; V.Lavalle pour le 29 ; F. Dréan pour le 35 et R. Ouillic pour le 56)
- pour les questions concernant les stagiaires, contactez Jean-Pierre Marzin

Le site SNUEP-FSU Bretagne est aussi à disposition pour diverses informations. On peut y trouver bien sûr l'EP Bretagne, l'organisation du SNUEP-FSU Bretagne, le bulletin d'adhésion, différents dossiers concernant la carrière ou les droits des PLP (titulaires comme non titulaires) mais aussi toute l'actualité syndicale régionale et des liens vers d'autres sites. À consulter régulièrement.

Coordonnées :

Ronan Ouillic :	ronan.ouillic@snuep.fr	06 88 31 50 59
Agnès Prudenzano :	agnes.prudenzano@gmail.com	07 69 88 52 46
Isabelle Baron :	isa.baron@free.fr	06 81 80 31 56
Vincent Lavalle :	lavalle.vincent@googlemail.com	06 12 97 48 66
Florence Dréan :	florence.drean@wanadoo.fr	06 79 19 25 12
Mathieu Lourmière :	mathieu.lourmiere@ac-rennes.fr	06 50 59 05 77
Anne Le Luel :	anne.le-luel@laposte.net	06 99 71 07 89
Jean-Pierre Marzin :	jean-pierre.marzin@snuep.fr	06 67 20 63 08